

DECRET N° 2016- 794 du 23 décembre 2016

portant nomination des Doyens et Vice-doyens de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) et de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) de l'Université d'Abomey-Calavi.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - Vu** la loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'Education Nationale en République du Bénin et la loi n°2005-33 du 06 octobre 2005 qui la modifie ;
 - Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
 - Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
 - Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
 - Vu** le décret n°419 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
 - Vu** le décret n°2016-638 du 13 octobre 2016 portant création de quatre (04) universités nationales en République du Bénin ;
 - Vu** l'arrêté n°2009-91/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP-C du 15 avril 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Université d'Abomey-Calavi ;
 - Vu** l'arrêté n°2009-92/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP-C du 15 avril 2009 portant organisation et fonctionnement du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi ;
-

- Vu** l'arrêté n°2015-1152/MESRS/DC/SGM/DRFM/SA du 17 décembre 2015 portant modification de la période des élections des Doyens, Directeurs, Vice-doyens et Directeurs Adjointes des établissements de formation et de recherche des Universités Nationales en République du Bénin ;
- Vu** l'arrêté n°2016-731/MESRS/DC/SGM/SA/013SGG16 du 18 octobre 2016 portant création de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) ;
- Vu** l'arrêté n°2016-732/MESRS/DC/SGM/SA/014SGG16 du 18 octobre 2016 portant création de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) ;
- Vu** la lettre n°2975-2016/UAC/SG/SA du 04 novembre 2016 transmettant le rapport de synthèse de la Commission de Supervision de l'élection des Doyens et Vice-doyens de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) et de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 21 décembre 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées à l'Université d'Abomey-Calavi, pour le reste du mandat de trois (03) ans finissant en 2018, les personnes dont les noms suivent :

A la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) :

- Doyen : **Professeur Flavien GBETO** ;
- Vice-doyen : **Docteur Vincent ATABAVIKPO**.

A la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) :

- Doyen : **Professeur Odile DOSSOU GUEDEGBE** ;
- Vice-doyen : **Docteur Monique KOUARO**.

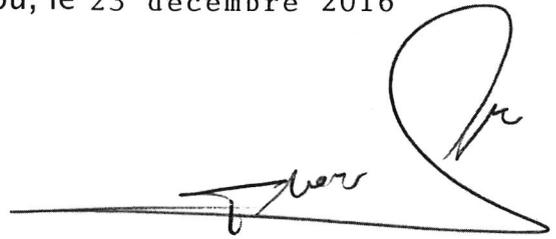
Article 2 : Le mandat des Doyens et Vice-doyens ainsi nommés prend fin au même moment que le mandat en cours pour les Doyens et Vice-doyens à l'Université en décembre 2018.

Article 3 : Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 4 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret n°2016-080 du 10 mars 2016 portant nomination des Doyens, Vice-doyens, Directeurs et Directeurs adjoints dans les établissements de formation et de recherche de l'Université d'Abomey-Calavi, notamment en ce qui concerne le Doyen et le Vice-doyen de l'ex Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) sera publié au Journal Officiel.

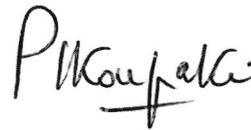
Fait à Cotonou, le 23 décembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



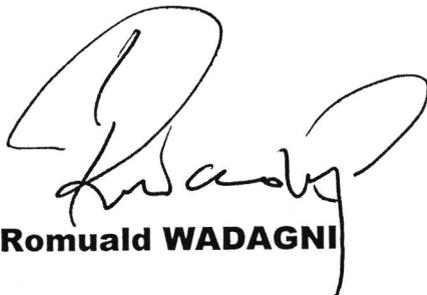
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,



Marie Odile ATTANASSO

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MESRS : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ; SGG : 4 ;
INTERESSES : 4 ; JORB : 1.